



Plafonds de ressources et loyers au m² du secteur locatif social en 2019

Plafonds de ressources en fonction des catégories de ménages en euros

 FOYER	Secteur locatif social			
	Prêt locatif aidé d'intégration PLAI	Prêt locatif à usage social PLUS	Prêt locatif social PLS	Prêt locatif intermédiaire PLI
Une personne 	13 050 €	23 721 €	30 837 €	42 037 €
Deux personnes (hors jeune ménage (1)) 	21 272 €	35 472 €	46 088 €	62 827 €
Jeune ménage ou 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité de la carte mobilité inclusion invalidité 	27 883 €	46 473 €	60 415 €	62 827 €
Trois personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou 2 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité 	27 883 €	46 473 €	60 415 €	75 523 €
Quatre personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité 	30 521 €	55 486 €	72 132 €	90 463 €
Cinq personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité 	36 307 €	66 017 €	85 822 €	107 091 €
Six personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont 1 titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité 	40 859 €	74 286 €	96 572 €	120 510 €
Par personne supplémentaire	+ 4 552 €	+ 8 278 €	+ 10 761 €	+ 13 428 €
Loyer en euros / m ² de surface utile	6,01 € / m ²	6,76 € / m ²	+ 13,34 € / m ²	> 15 € / m ²

(1) Le jeune ménage s'entend comme le couple marié dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.